CHAPITRE II

1612—1657

CHARLES LE MOYNE: SES PREMIÈRES ANNÉES

Longueuil doit sa fondation à Charles Le Moyne, sieur de Longueuil. Cette famille de Le Moyne a produit tant d'hommes éminents, joué un rôle si important et a porté la gloire de la Nouvelle-France à un si haut degré, que Longueuil doit s'énorgueillir d'avoir eu le chef de cette illustre famille pour son fondateur.

L'histoire de Le Moyne n'est qu'une suite de faits d'armes, de batailles, de dévouements sans cesse renouvelés : toujours prêt à se dévouer, il luttait tantôt contre les Sanvages, tantôt contre les Anglais ; puis il servait d'intermédiaire entre les Français et leurs ennemis dans les négociations. En temps de paix, il administrait la justice, cultivait ses terres comme le plus humble colon, et surtout élevait cette précieuse famille qui fut la plus noble parmi nous, et dont les noms seuls suffiraient pour immortaliser un peuple.